

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 15 ET 22 MARS 2026

Le Nouveau Paris Populaire



**SOPHIA
CHIKIROU**

PRÉSENTE
SON PLAN POUR

**PARIS, CAPITALE
ANTIRACISTE**



sophiapourparis.fr





L'antiracisme doit irriguer l'ensemble de la politique municipale. À Paris, les discriminations raciales continuent de pénaliser l'accès au logement, à l'emploi, à la santé, à la sécurité et aux services publics, tandis que la majorité sortante s'est contentée de mesures symboliques, sans stratégie globale ni moyens à la hauteur des enjeux. Dans un contexte de progression de l'extrême droite et de banalisation de ses idées, cette inaction alimente ses discours dans l'espace public. Nous portons un programme municipal de rupture pour faire de Paris une capitale antiraciste et protectrice, qui transforme ses institutions et garantit l'égalité réelle et la dignité pour toutes et tous.



NOTRE CONSTAT

Banalisation du racisme et normalisation de l'extrême droite

Le racisme et les discriminations ne constituent pas des phénomènes marginaux : ils structurent durablement l'espace social, l'accès aux droits et le rapport aux institutions.

Ce phénomène a récemment pris une tournure particulièrement inquiétante. **En 2024, 9 350 délits ou crimes à caractère raciste ont été recensés, correspondant à une hausse de 11 %.** Des enquêtes révèlent que 1,2 million de personnes en France estiment avoir fait face à des propos ou agressions à caractère raciste, et que 97 % d'entre elles renoncent à porter plainte.

En France, près d'un tiers des personnes perçues comme non blanches ou d'origine extra-européenne déclarent avoir subi au moins une discrimination grave au cours des cinq dernières années, notamment dans l'emploi, le logement ou l'accès aux services publics. En 2024, le Défenseur des droits établissait que 35 % des actifs déclaraient avoir subi un traitement défavorable au travail, une proportion en forte hausse sur dix ans, avec un facteur central : l'origine réelle ou supposée, la couleur de peau ou la religion.

Dans le monde du travail, les discriminations à l'embauche persistent à un niveau massif : à diplôme et expérience équivalents, un candidat perçu comme arabe ou noir a jusqu'à 40 % de chances en moins d'être rappelé après un envoi de CV.

Dans l'accès au logement, les pratiques discriminatoires restent structurelles : refus explicites, évictions informelles, sélections racialisées dans le parc privé comme dans l'hébergement temporaire. Un testing réalisé en 2019 a révélé qu'un candidat à un logement avait deux fois moins de chances d'être convié à une visite s'il était d'origine maghrébine. En clair, l'origine maghrébine perçue réduit de plus de 20 % la chance de louer un logement dans le parc locatif privé.

Dans l'accès à la santé, les études mettent en évidence des retards de prise en charge, une moindre orientation vers certains soins spécialisés et une défiance institutionnelle accrue, avec des effets mesurables sur la santé mentale et somatique des populations discriminées.



Ainsi, une étude de mai 2025 suggère qu'une femme noire aurait 50 % de chances en moins qu'un homme blanc d'être prise en charge pour urgence vitale par les services d'urgence pour douleurs thoraciques. Cette statistique n'est pas sans rappeler le tragique décès de Naomi Musenga en 2017, dont la prise en charge inadéquate s'expliquait notamment par la minimisation par un agent du SAMU, des douleurs qu'elle ressentait, en raison de sa couleur de peau.

De plus, alors que le discours ambiant droitier pointe du doigt continuellement l'aide médicale de l'État (AME), les bénéficiaires de l'AME ont près de 20 % de chances en moins d'avoir un rendez-vous chez un médecin généraliste, et 25 % de chances en moins d'avoir un rendez-vous chez un ophtalmologue.

Cette réalité est indissociable d'un basculement politique. Depuis plus de quinze ans, l'extrême droite progresse, non seulement électoralement, mais idéologiquement. Ses thèses ont cessé d'être cantonnées à ses propres rangs pour être reprises, adaptées ou validées par les gouvernements successifs. Sous la présidence d'Emmanuel Macron, la frontière entre droite gouvernementale et extrême droite a été méthodiquement brouillée: lois migratoires inspirées du discours lepéniste, rhétorique de l'« ensauvagement », obsession sécuritaire ciblant les quartiers populaires, remise en cause de l'égalité des droits.

Cette dynamique est aujourd'hui assumée. Rachida Dati, figure sarkozyste d'une droite dure, illustre une stratégie politique claire : intégrer ses thèmes, ses obsessions et ses hiérarchies raciales face aux enjeux sociaux. En clair, la droite parisienne défend une politique sécuritaire et la surveillance généralisée des populations socialement discriminées au nom de « l'ordre ».

Le livre *Extrême droite, la résistible ascension* de l'Institut La Boétie montre précisément comment cette normalisation ne résulte pas d'un « vote de colère » spontané, mais d'un processus organisé : disqualification des luttes antiracistes, criminalisation des mobilisations sociales, construction de boucs émissaires raciaux et religieux.

Loin de constituer un rempart, le pouvoir en place auquel appartient Rachida Dati alimente donc les conditions matérielles et idéologiques de la progression de l'extrême droite.

Paris : une histoire de résistance... mais des discriminations persistantes

Paris n'échappe pas à ces dynamiques. Capitale politique, administrative et médiatique, elle concentre à la fois des traditions de résistance et des violences institutionnelles. Ainsi, là où la France connaît en moyenne 1,2 délit ou crime à caractère raciste pour 10 000 habitants, ce taux est quatre fois supérieur à Paris.

L'histoire parisienne est marquée par des crimes racistes commis par les autorités elles-mêmes : la répression coloniale, la rafle du Vél' d'Hiv', les massacres du 17 octobre 1961 sous l'autorité de Maurice Papon, ou encore les violences policières contre les populations souvent racisées. Ces faits ne relèvent pas d'un passé clos : ils structurent encore les rapports entre institutions et habitants racisés.

Aujourd'hui, les discriminations à Paris sont massives et documentées. **Selon les données les plus récentes, plus d'un tiers des actifs parisiens déclarent avoir subi une discrimination professionnelle.** Les habitants des quartiers populaires, en particulier dans le nord et l'est de la capitale, cumulent discriminations raciales, sociales et territoriales. Les contrôles policiers au faciès restent une réalité quotidienne pour des milliers de jeunes, avec des conséquences directes sur l'accès à l'emploi, la scolarité et la santé mentale.

Dans le logement, Paris concentre certaines des formes les plus aiguës de ségrégation urbaine : éviction des classes populaires, concentration de la précarité dans des zones déjà sous-dotées en services publics, discriminations raciales dans l'accès au parc privé comme aux dispositifs d'hébergement. Dans l'accès aux droits, les obstacles administratifs frappent plus durement les personnes étrangères ou perçues comme telles, renforçant le non-recours et la défiance.

Dans le même temps, l'extrême droite progresse à Paris, notamment dans les arrondissements les plus ségrégués socialement et symboliquement. **Lors des dernières élections européennes, le bloc RN-zemmouriste a dépassé 25 % des suffrages dans le 16^e arrondissement et 21 % dans le 8^e.** Ces scores ne sont pas anecdotiques : ils traduisent l'implantation d'une extrême droite décomplexée dans des espaces historiquement marqués par la reproduction des élites, mais aussi par une ségrégation sociale et raciale profonde.



Face à cette situation, **Anne Hidalgo et ses adjoints n'ont jamais mené la moindre politique** publique de sensibilisation et encore moins d'accompagnement des personnes victimes de racisme et de discriminations raciales systémiques.

Mis à part un saupoudrage de subventions, la majorité socialiste n'a pas doté la ville d'une stratégie globale, structurée et avec des moyens à la hauteur des enjeux. Les actions menées relèvent trop souvent de l'affichage, de l'événementiel ou de la communication institutionnelle, sans prise réelle sur les mécanismes structurels des discriminations. Aucun observatoire indépendant doté de pouvoirs effectifs, aucune politique systématique de testing, aucun appui juridique massif aux victimes, aucune remise en cause frontale des pratiques institutionnelles discriminatoires.

Or, dans une ville où le racisme structure l'accès au travail, au logement, à la santé et à la sécurité, l'inaction n'est pas neutre. Elle participe à la reproduction des inégalités et laisse le champ libre à l'extrême droite, qui prospère précisément sur les fractures sociales, la relégation territoriale et le sentiment d'abandon.

Paris a été une terre de luttes, de solidarités et de résistance à l'ordre racial. Elle peut et doit redevenir une ville à l'avant-garde de l'antiracisme politique. Cela suppose de rompre avec les demi-mesures, d'assumer un conflit politique clair avec l'extrême droite et de mettre en œuvre des politiques publiques à la hauteur de la réalité vécue par les habitantes et habitants.



NOTRE VISION

Nous portons une vision de Paris comme **capitale antiraciste et protectrice**, qui assume pleinement sa responsabilité face aux discriminations et à la progression de l'extrême droite. Le racisme n'est ni une opinion ni une dérive marginale : c'est un système qui organise l'inégalité d'accès aux droits, à l'emploi, au logement, à la santé et à la sécurité. Face à cette réalité, nous refusons les politiques symboliques et les réponses fragmentées.

Notre projet repose sur une conviction simple : **l'égalité réelle se construit par l'action publique**. La Ville de Paris doit devenir un acteur central de la lutte contre les discriminations, en objectivant les pratiques racistes, en protégeant les victimes et en transformant ses propres institutions. Il ne s'agit pas seulement de réparer, mais de prévenir, de dissuader et de rendre des comptes.

Nous affirmons également une exigence mémorielle et décoloniale : Paris doit regarder son histoire en face, reconnaître les violences commises, et faire de la transmission un outil d'émancipation collective. Lutter contre le racisme, c'est refuser sa banalisation politique, combattre l'extrême droite sur le terrain social et institutionnel, et garantir à chacune et chacun une pleine dignité dans la ville.



NOTRE PLAN D'ACTIONS

Refonder la gouvernance de la lutte contre le racisme et l'extrême droite

- Créer une Délégation générale municipale à l'égalité réelle, à l'antiracisme et à la lutte contre les haines, rattachée directement à la maire de Paris
- **Créer un Fonds parisien antiraciste et de lutte contre les haines**, doté de 0,10 % des dépenses de fonctionnement pour pérenniser le financement de la lutte contre le racisme
- **Créer un Observatoire parisien des discriminations en partenariat avec les acteurs associatifs et universitaires en outil de pilotage opérationnel** doté d'une capacité de testing, d'un droit de publication indépendant et d'une mission de suivi des politiques publiques et de formulation de recommandations
- Rendre obligatoires des clauses « antidiscrimination » et « anti-haine » dans l'ensemble des conventions, marchés publics et subventions municipales
- Confier à la Délégation générale municipale à l'égalité réelle, en lien avec la direction des affaires juridiques, **une mission transversale d'appui aux actions collectives contre les discriminations**, destinée à renforcer l'accès au droit des victimes et à soutenir les démarches contentieuses à portée structurelle, en partenariat avec les associations compétentes et les acteurs du droit
- Mener une campagne annuelle de lutte contre toutes les formes de racismes et contre la xénophobie sur les réseaux sociaux et dans l'espace public parisien

Lutter contre les discriminations structurelles dans le logement

- Mettre en œuvre un Plan « **Zéro discrimination dans le logement** » fondé sur des campagnes régulières de testing et la publication des résultats
- Intégrer à la Brigade du droit au logement, une cellule anti-discriminations dotée d'un numéro de signalement (ligne verte) et en lien avec les Maisons du droit mobiles pour accompagner la constitution des dossiers de plainte

- 
- Conditionner tout avantage municipal accordé aux acteurs du logement (publics et privés) au respect strict de l'égalité d'accès et à la mise en œuvre d'un plan interne de lutte contre les discriminations
 - Créer un « **Label Paris Égalité Logement** » pour les agences immobilières, bailleurs et propriétaires s'engageant dans une démarche de non-discrimination avérée, qui pourront bénéficier en priorité d'avantages de la Ville de Paris (aides à la bifurcation écologique, communication, référencement prioritaire, etc.)

Faire de la Ville un employeur exemplaire et protecteur de ses agents

- Réaliser un audit complet des carrières municipales afin d'identifier et corriger les discriminations structurelles
- Créer un **Défenseur interne des agents municipaux victimes de racisme ou de discriminations**, indépendant de la DRH
- Généraliser l'anonymisation des premières phases de recrutement et renforcer la traçabilité des décisions
- Instaurer un « **testing interne** » piloté par l'Observatoire parisien des discriminations et la Délégation générale municipale à l'égalité réelle annuel sur les processus de recrutement et de promotion de la Ville, avec publication des résultats et plan correctif

Prévenir le racisme dès l'enfance et dans l'Éducation Communale

- Déployer un programme municipal permanent d'éducation antiraciste dans le périscolaire, les centres de loisirs et les équipements municipaux
- Former systématiquement les agents municipaux en contact avec des mineurs au repérage et au traitement des situations racistes
- Mettre en place des protocoles clairs de signalement et de prise en charge des incidents racistes
- Réaliser un audit dans les médiathèques et les bibliothèques municipales pour s'assurer de la juste représentation des auteurs et autrices racisés
- Créer un « **Prix parisien de la jeunesse antiraciste** » récompensant chaque année les projets portés par des jeunes Parisiens contre le racisme et les discriminations



Garantir l'égalité réelle d'accès à la santé

- Désigner dans chaque centre municipal de santé un référent égalité d'accès aux soins.
- Former les professionnels de santé municipaux aux discriminations et au non-recours aux soins.
- Impulser, via le rôle de la maire de Paris au sein du conseil de surveillance de l'AP-HP, une politique de lutte contre les biais racistes au sein de l'hôpital public parisien.
- Publier un rapport annuel sur l'égalité d'accès aux soins à Paris.
- Lancer une étude sur l'impact du racisme sur la santé des Parisiens (stress, hypervigilance, dépression, pathologies cardiovasculaires), en partenariat avec l'AP-HP et les universités, pour fonder des politiques de prévention spécifiques.

Agir sur la mémoire, l'espace public et la transmission

- Mettre en œuvre un Plan « Paris, vérité et mémoire » incluant la signalisation des lieux de violences racistes, coloniales ou antisémites.
- Engager un réexamen systématique des dénominations de rues et équipements municipaux liés à l'histoire coloniale ou l'antisémitisme.
- Commémorer dans tous les espaces municipaux et les écoles et collèges, la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition chaque 10 mai.
- Commémorer dans tous les espaces municipaux et les écoles et collèges, le massacre des Algériens du 17 octobre 1961.

Protéger sans discriminer : sécurité, police et accès aux droits

- Créer une carte de résidence parisienne, reconnue par l'ensemble des services municipaux, destinée à toutes les personnes résidant à Paris, quelle que soit leur nationalité ou leur situation administrative :

Elle constituera un titre municipal de reconnaissance de la résidence effective, permettant d'accéder, dans des conditions égales, aux droits et services municipaux de santé, d'éducation, de solidarité, de culture et de sport, ainsi qu'aux tarifications sociales applicables, sans exigence de titre de séjour. Elle visera à lutter contre le non-recours aux droits, les discriminations administratives et les pratiques d'exclusion, et s'inscrira dans une logique de protection inconditionnelle des habitantes et habitants de Paris.



Les données collectées dans ce cadre feront l'objet de garanties strictes de confidentialité et ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle administratif ou migratoire.

- Adopter une charte municipale encadrant strictement les interventions de la police municipale, proscrivant toute pratique discriminatoire ou assimilable à un contrôle au faciès, et garantissant la traçabilité, la formation des agents et des mécanismes de signalement et de sanction.
- Déployer des maisons du droit mobiles pour le dépôt de plainte et l'accompagnement juridique.
- Organiser des permanences régulières d'aide à la contestation des amendes abusives, tenues par des associations et des avocates, afin d'accompagner les personnes concernées dans la compréhension des procédures, le respect des délais, la rédaction des recours et la constitution des dossiers. Ces permanences permettront également de documenter les pratiques problématiques à l'échelle locale et d'orienter, le cas échéant, des réponses de médiation.
- Engager un dialogue institutionnel exigeant avec l'État afin d'imposer des garanties de respect des droits.

Aucun soutien aux idées racistes, antisémites et islamophobes

- Conditionner strictement l'octroi de toute subvention, mise à disposition de locaux, soutien logistique ou partenariat municipal au respect des principes d'égalité, de non-discrimination et de rejet explicite des discours de haine, et exclure toute structure promouvant ou tolérant des idéologies racistes, antisémites ou islamophobes du bénéfice de fonds ou de moyens publics municipaux.
- Créer un « **Registre communal des engagements antiracistes** » listant les organisations bénéficiaires de fonds municipaux et leur engagement formel contre les discriminations, consultable en ligne.